

Décision

Générale

colonial

Décision n° 950 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 950

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 juillet 1962

Numéro JO

n° 7 du 31/07/1962

Date du numéro

31 juillet 1962

TEXTE INTÉGRAL

Un crédit de cent mille francs (100.000 fr.) est mis à la disposition du Commandant du Cercle de Djibouti pour la célébration de la Fête Nationale du 14 juillet 1962. Cette dépense est imputable au chapitre 9, article 7, paragraphe 7 du Budget du Service local, exercice 1962.